

## Type de zone :

### zone urba 2023

- UAC : Zone correspondant au centre ancien et à la centralité commerciale de Raimbeaucourt
- UA : Zone urbaine mixte correspondant au centre ancien
- UAa : Secteur urbain à vocation de commerce et activités de service
- UB : Zone urbaine à vocation mixte de densité moyenne
- UBt : Secteur spécifique correspondant aux services techniques
- UD : Zone urbaine d'équipements d'intérêt collectif et services publics en particulier ceux tournés vers le sport et les loisirs ainsi que le lieu multi-accueil
- UJ : Zone de fond de jardin à préserver en continuité du tissu urbain existant
- US : Zone urbaine dédiée au centre Hélène Borel

### Zone à urbaniser :

- 1AU : Zone d'extension de l'urbanisation à vocation mixte

### Zones agricoles :

- A : Zone agricole équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
- Ap : Secteur agricole protégé en raison de sa qualité paysagère

### Zones naturelles :

- N : Zone naturelle et forestière, équipées ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment d'un point de vue esthétique, historique ou écologique
- Np : Secteur naturel correspondant au site Natura 2000

## Prescriptions :

- Emplacements Réservés au titre du L151-41 du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé au titre de l'article L 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Chemins à laisser ouverts au publics en vertu de l'article L151-38 du code de l'urbanisme
- Éléments du patrimoine bâti identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)

Éléments identifiés au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme

- Arbres remarquables
- Haies, alignements d'arbres
- Fossés et voies d'eau
- Prairie, boisement ou espace vert
- Mares

### Liste des Emplacements Réservés :

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Extension du cimetière	Commune	2387
2	Plate cyclable	Département	946
3	Plate cyclable	Département	169
4	Plate cyclable	Département	985
5	Plate cyclable	Département	65
6	Espace de stationnement	Commune	1172
7	Aménagement de l'entrée de ville	Commune	2336
8	Concession palliative	Commune	549
9	Création d'une réserve incendie	Commune	213
10	Création d'une réserve incendie	Commune	980
11	Création d'une réserve incendie	Commune	224
12	Extension de l'école maternelle	Commune	1171
13	Emplacement réservé pour la réalisation de logements et d'équipements publics	Commune	3920

## Informations :

- Périmètre d'OAP
- Bâtiments
- Limites parcellaires
- Nouvelle construction

Source Cadastre : cadastre.data.gouv.fr; 2023

Département du Nord

Commune de RAIMBEAUCOURT

PLAN LOCAL D'URBANISME

Planche A

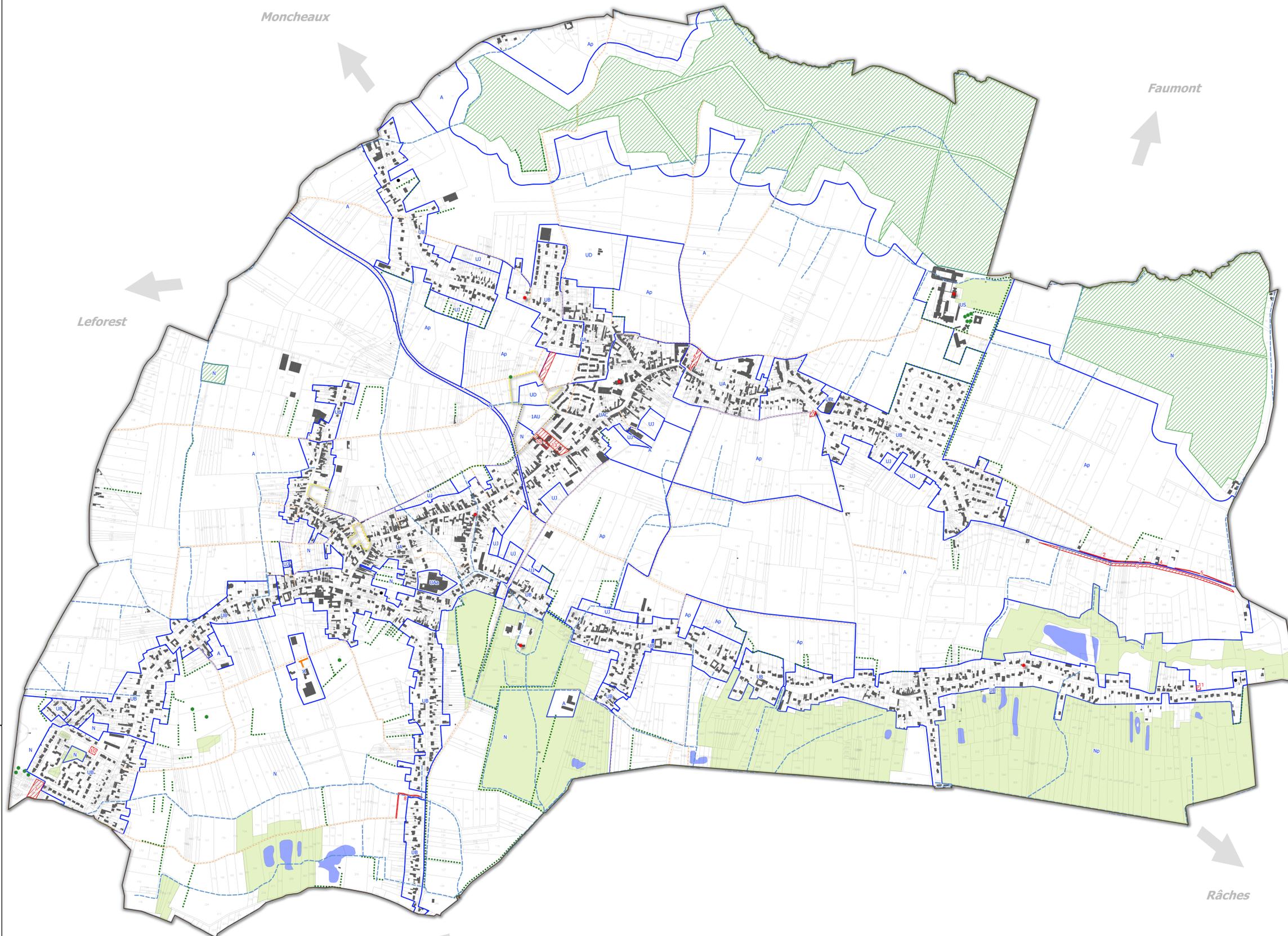
Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

VERDI Ingénierie de territoires

Verdi Conseil Nord de France  
80, rue de Marçay  
59441 WASQUEHAL Cedex  
Tél: 03.28.09.92.00

0 100 200 m



### Avertissement :

La commune est concernée par un risque inondation. Le pétitionnaire est invité à prendre connaissance des contraintes réglementaires applicables sur le territoire.

La commune est concernée par des risques naturels liés aux retrait gonflement des argiles. Le pétitionnaire est invité à vérifier la présence des risques afin de déterminer les mesures constructives à adapter pour assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée, par exemple par la réalisation de sondages ou d'une étude géotechnique.

La commune est concernée également par des risques de remontées de nappes. Avant toute engagement de travaux, il convient de consulter un bureau d'étude spécialisé en études de sols pour la réalisation d'une étude géotechnique qui comportera un volet sur le niveau piézométrique de la nappe phréatique.

Cette étude déterminera les mesures à prendre en compte pour la stabilité et la pérennité des constructions projetées.

La commune est également concernée par le risque sismique, par le possible présence d'engins de guerre et par le transport de matières dangereuses.